



George J. Pollack

Associé

Bureau

Montréal

Tél.

514.841.6420

Courriel

gpollack@dwpv.com

Expertise

Règlement de différends

Barreau

Ontario, 1991

Québec, 1981

Depuis plus de quatre décennies, des clients font appel à George pour son expertise en matière de litige commercial complexe.

George conseille des sociétés ouvertes et fermées sur les recours extraordinaires et le recouvrement de créances, sur l'exécution de sentences arbitrales et de jugements prononcés à l'étranger, de même que sur l'immunité de juridiction, les droits des actionnaires, les recours en cas d'abus et les différends contractuels. Il conseille également des clients dans le cadre d'enquêtes et de litiges découlant d'atteintes à la protection des données et d'autres enjeux relatifs à la cybersécurité.

Sa pratique très diversifiée porte aussi sur les litiges en matière d'assurance spécialisée, notamment les différends liés à la garantie d'assurance dans les cas d'interruption des activités, de responsabilité du fait des produits de responsabilité professionnelle et d'autres réclamations en responsabilité. Comptant parmi les plus éminents juristes canadiens en droit du transport, George intervient régulièrement dans des dossiers internationaux, suivant les instructions d'opérateurs d'assurances et de grands cabinets d'avocats étrangers.

George a représenté des clients devant les tribunaux de toutes instances partout au pays, notamment la Cour suprême du Canada, ainsi que devant des tribunaux administratifs et des commissions d'enquête. Sa vaste expérience en matière de règlement de différends est la raison pour laquelle les clients font régulièrement appel à ses services pour les représenter dans le cadre d'arbitrages et de médiations.

Mettant à profit plus de quatre décennies d'expérience en matière de litige et de règlement extrajudiciaire des différends, George est disponible pour aider les parties à régler leurs différends en tant que médiateur agréé de l'IMI.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Morgan Stanley Capital Group Inc.

Représentation de Morgan Stanley relativement à la contestation d'actions collectives fondées sur des allégations de manipulation du marché des métaux précieux intentées au Québec et en Ontario à son encontre et contre d'autres banques et institutions financières.

Valport Maritime Services Inc.

Représentation avec succès de Valport Maritime Services Inc. et son président dans le cadre de la contestation d'accusations portées en vertu de la Partie II du *Code canadien du travail*, qui a mené à la suspension définitive des poursuites criminelles intentées contre nos clients par voie d'arrêt de procédure.

YMCA du sud-ouest de l'Ontario

Représentation du YMCA du sud-ouest de l'Ontario dans le cadre d'un litige concernant la protection d'assurance contre les pertes d'exploitation fournie par Northbridge General Insurance Corporation en lien avec la pandémie de COVID-

DAVIES

George J. Pollack

Associé

Bureau

Montréal

Tél.

514.841.6420

Courriel

gpollack@dwpv.com

19.

Créanciers

Représentation de créanciers dans le cadre de demandes d'exécution au Canada de décisions arbitrales et de jugements rendus contre la République d'Irak.

Banque ING NC

Représentation de Banque ING NC contre la République du Zimbabwe dans le cadre de l'exécution au Canada d'un jugement étranger relatif à un défaut de paiement de diverses facilités de prêt.

Kerry Logistics (Canada) Inc.

Représentation de Kerry Logistics (Canada) Inc., fournisseur international de services d'expédition et de logistique, dans le cadre de la restructuration effectuée sous le régime de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* de sa cliente Stokes Inc., détaillant d'articles de table et de cuisine dont les 147 magasins sont répartis dans tout le Canada.

Client confidentiel

Représentation d'une institution ayant des activités mondiales dans le cadre de son opposition à une demande formulée par un État étranger en vertu du *Traité d'entraide judiciaire bilatéral* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*. Cette affaire est importante puisqu'elle porte sur l'enquête d'une fraude transfrontalière de grande envergure faisant l'objet de surveillance par la communauté internationale.

Wärtsilä Canada Inc.

Représentation de Wärtsilä Canada Inc., société de génie d'origine finnoise, devant la Cour suprême du Canada dans le cadre d'un litige en responsabilité du fait du produit portant sur l'application du *Code civil du Québec* à une réclamation régie par le droit maritime canadien.

Honeywell International Inc.

Représentation de Honeywell International Inc. relativement à une action en dommages-intérêts d'une valeur approximative de 14 millions de dollars intentée par Bombardier Inc. et Short Brothers PLC.

Honeywell International Inc.

Représentation d'Honeywell International Inc. contre Bombardier Inc. dans le cadre d'une action en dommages-intérêts d'une valeur de 450 millions de dollars relative à plusieurs contrats prévoyant la fourniture, par Honeywell, d'unités de propulsion destinées aux avions des programmes Challenger 300, Challenger 350 et C Series de Bombardier.

DISTINCTIONS

Benchmark Canada : The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms & Attorneys — Droit commercial (étoile du litige); insolvabilité (étoile du litige); droit des valeurs mobilières (étoile du litige)

The Best Lawyers in Canada — Règlement extrajudiciaire des conflits; responsabilité des administrateurs et des dirigeants; litige, droit des

DAVIES

George J. Pollack
Associé

Bureau
Montréal

Tél.
514.841.6420

Courriel
gpollack@dwpv.com

sociétés/droit commercial; droit des assurances; droit maritime; droit du transport (avocat de l'année 2017 et 2021, Montréal)

MATIÈRE À RÉFLEXION

Mieux vaut tard que jamais? Pas dans le cas de l'assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants
29 août 2024

Information Management Network, Colloque international sur le financement des litiges, « Enforcements and International Arbitration »; London, R.-U.
18 oct. 2022

Un tribunal québécois refuse d'autoriser une action collective visant le recouvrement de pertes d'exploitation liées à la pandémie de COVID-19
30 sept. 2021

Institut d'arbitrage et de médiation du Canada, CanArb Week 2020, « Exécution des sentences arbitrales »; Webinaire
24 sept. 2020

COVID-19 : Questions entourant les réclamations d'assurance – Mise à jour concernant l'assurance des pertes d'exploitation
3 avr. 2020

COVID-19 : Questions entourant les réclamations d'assurance
18 mars 2020

« Country Perspective: Canada », coauteur
16 déc. 2019

Transport Desgagnés c. Wärtsilä Canada : le droit maritime canadien change de cap
4 déc. 2019

Juris Conferences, « Exécution des sentences arbitrales – Obstacles juridiques actuels »; Amsterdam, Pays-Bas
21 sept. 2018

Association canadienne des conseillers(ères) juridiques d'entreprises, « Arbitrage – Mythes et réalités »; Montréal, QC
31 janv. 2013

FORMATION

Université McGill, LL.B., 1980
Université de Montréal, LL.L., 1978

ADHÉSIONS PROFESSIONNELLES

Canadian Board of Marine Underwriters
Association canadienne de droit maritime

CONSEILS ET COMITÉS

DAVIES

George J. Pollack
Associé

Bureau
Montréal

Tél.
514.841.6420

Courriel
gpollack@dwpv.com

Administration de pilotage des Laurentides

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

LegisPratique – Code de procédure civile annoté, éditeur
Black Wealth Club, mentor